

LE COLIBRI

Janvier 2014 - No.14

Mot de la Présidente

Bonjour tout le monde,

Il semble bien que la lettre au père Noël publiée dans le Colibri de décembre n'ait eu aucun effet. En effet, les négociations provinciales semblent dans une impasse. Je vous encourage fortement à lire les rapports de la table de négociation (en français) en allant sur le lien : <https://bctf.ca/myBCTF/content.aspx?id=29392>. Vous pourrez constater avec tristesse dans le rapport du 9 décembre dernier que le gouvernement met sur la table des concessions majeures sur l'évaluation des enseignants et, dans le rapport du 19 décembre dernier que le gouvernement veut augmenter la charge de travail des enseignants en augmentant la journée d'école à 7h30 et le nombre de jours travaillés à 200, entre autres. Aucune proposition sur l'augmentation des salaires. C'est assez affligeant. Le 31 janvier et le 1^{er} février 2014, Daniel Bouchard et moi-même iront à l'assemblée des représentants où des décisions seront prises quant à notre action face à une telle attaque contre le corps professoral.

Notre SEPF tiendra une assemblée générale par Elluminate le jeudi 6 février pour vous faire part des derniers déroulements et actions à prendre. Vous pourrez vous rassembler autour de vos représentants à cette occasion. Glen Hansman, 1^{er} vice-président de la FECB, sera là accompagné de notre «Field Service Officer», John Ehinger. Sinon, votre SEPF vous encourage à raviver le comité du personnel prévu dans notre convention collective à l'article A.38. Si vous avez besoin d'aide, votre SEPF vous soutiendra.

En date du 15 janvier, nous avons visité deux écoles : l'école des Pionniers-de-Maillardville et l'école secondaire Jules-Verne. Si vous désirez que nous allions dans vos écoles, merci de nous le signaler.

En ce qui concerne les évaluations, je tiens à remercier tous les représentants syndicaux qui ont répondu à l'appel pour soutenir et informer les enseignants qui auront une évaluation cette année. Affichez le vadémécum de l'enseignant en évaluation (compilé par mes soins) dans votre classe pour y faire référence.

Dans un autre ordre d'idées, le Comité du Rond-Point a travaillé très fort pour que vous ayez une expérience de perfectionnement professionnel riche. N'oubliez pas de vous inscrire, vous n'avez pas besoin d'utiliser vos fonds professionnels car votre SEPF utilise les fonds généraux de PP pour couvrir vos frais de déplacement et d'hébergement et paiera le CSF. Vous devez tout de même faire une demande de remboursement de vos frais au CSF car il centralisera toutes les demandes. Prévalez-vous aussi du droit de faire une demande de bourse de justice sociale. En effet, dû à la popularité l'an dernier de ces nouvelles bourses de votre SEPF, les bourses sont cette année au nombre de trois : une de 1 000\$ et deux de 500\$.

Au niveau de Santé et sécurité, deux enseignantes, Lisa Poirier et Chantal Rousseau, ont été sélectionnées pour devenir formatrices dans ce domaine.

Le guide des médias sociaux de la FCE est maintenant sur notre site web. Par ailleurs, par le biais de la FCE, j'ai l'honneur d'avoir été sélectionnée pour participer à la conférence mondiale des femmes de l'Éducation Internationale qui se déroulera du 7 au 9 avril 2014 et dont le thème est : Les femmes au sein des organisations syndicales et de l'éducation: des paroles aux actes. Je vous ferai un rapport.

Enfin, je voudrais en conclusion rendre hommage à deux grands qui nous ont quittés et qui ont touché le cœur des enseignantes et enseignants : Nelson Mandela, un grand éducateur (notre rubrique pédagogique militant lui est consacrée) et Frédéric Bach (un alsacien), artiste peintre, illustrateur, muraliste et réalisateur de films d'animation, de renommée internationale, surtout connu pour ses deux Oscars (1982, 1988) et pour son film L'Homme qui plantait des arbres.

Votre SEPF a également envoyé ses condoléances à notre regretté membre, Richard Leduc.

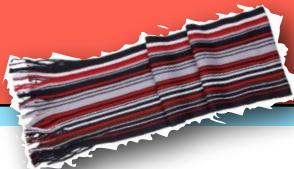
Restons unis et solidaires, c'est la clef.

Sylvie Liechtele

Présidente du SEPF



Consulter notre page
Facebook
www.facebook.com/SEPCFB



Au sommaire:

Mot de la présidente	p. 1
Membres CE	
+ comités et partenaires	p. 2
Les perles ou mots d'enfant	p. 3
Enseignant militant	p. 3
Capsule linguistique	p. 4
Caricature du mois	p. 4
Rôle des représentants syndicaux	p. 5
JEU «Je connais bien ma convention collective»	p. 7
La citation du mois	p. 8
Facebook du SEPF	p. 8
Droits de la personne	p. 9
Rendez-vous de la Francophonie	p. 10
Suggestion de lecture	p. 10
Mythe sur les syndicats	p. 11
Les 15 ans du SEPF	p. 13
Comité de justice sociale	p. 14
Comité du ROND-POINT	p. 15
Le Wébinaire de la FPPCB	p. 16
Formations Santé et sécurité	p. 16
Nouvelle école à Rossland	p. 17
Le coin autochtone	p. 18
VOTEZ / Élections au CSF	p. 18
Le ROND-COIN	p. 19
Pauvreté Zéro	p. 20
Le petit coin de sécurité	p. 20
Conséquences psychiques des nouvelles technologies	p. 21
Courriel privé	p. 23
Les EHB	p. 23
Lettre de Jim Iker	p. 24
Carnet Rose	p. 25
La FCE	p. 25
Votre génération	p. 28
Les autres, c'est nous tous	p. 29
Les 10 compagnies	p. 29
À la recherche d'enseignants	p. 30
Le droit d'auteur	p. 31
La liberté d'expression	p. 32
Crédo de notre SEPF	p. 33
En commençant par la fin	p. 35

Comité exécutif

<i>Sylvie Liechtele</i>	Présidente
<i>Richard Drouin</i>	1er VP et président du Comité santé et sécurité au travail
<i>Linda Thériault</i>	2ème VP et présidente du Comité de perfectionnement professionnel
<i>Faziah Gamaz</i>	Trésorière
<i>Denise Branter</i>	Secrétaire et Présidente du Comité de justice sociale
<i>Vincent Bergeron</i>	Président du Comité des suppléant/e/s
<i>Daniel Bouchard</i>	Représentant aux ARs de la FECB

Comités permanents du SEPF

Perfectionnement professionnel: *Linda Thériault, Faziah Gamaz, Richard Drouin, Naoufel Mahjoubi*
Suppléant/e/s: *Vincent Bergeron, Daniel Bouchard, Cécile Saucier*
Négociations: *Sylvie Liechtele, Hélène Bazin, Daniel Bouchard, Denise Branter, Richard Drouin*
Justice sociale: *Denise Branter, Naoufel Mahjoubi, Simonne Thériault, Gisèle Dupuis*
Rond-Point 2013-14: *Linda Thériault, Mahshid Sabetghadam, Steve Roy, Sylvie Liechtele*
Santé et sécurité: *Richard Drouin, Avi Yan, Jacinthe Gauthier*

Membres des Comités conjoints

(CSF+partenaires)

Communication parents-école: *Geneviève Rousseau*
Calendrier scolaire : *Naoufel Mahjoubi*
Secondaire : *Steve Roy*
Rehaussement de l'éducation autochtone: *Roger Lagassé*
Insertion communautaire: *Denise Branter*
Technologie éducative: *Carrie Antoniazzi*

Membres du Comité ad hoc du secondaire

Geneviève Rousseau, Steve Roy, Hamida Bendriss et Denis Drapeau

Délégués à l'AGA de la FECB (15 au 18 mars 2014)

Sylvie Liechtele, Richard Drouin, Faziah Gamaz, Naoufel Mahjoubi, Daniel Bouchard, Avi Yan et Jacqueline Mousseau

**Vous avez des questions ou besoin d'aide,
n'hésitez pas à nous appeler**

604-871-1865 / 604-871-1866 / 604-871-1856

sans frais: 1-877-783-2243

Sylvie Liechtele, présidente / cellulaire: 778-668-9433
Richard Drouin, vice-président / cellulaire: 604-362-6695
Lise Martel, assistante administrative / 604-871-1865



**VISITER NOTRE SITE WEB
À PARTIR DE CELUI DU CSF**

**Sur le site du CSF www.csf.bc.ca, aller
à la rubrique “Comité de partenaires”
(à la gauche), cliquez sur “information” le lien
vous amène directement au site du SEPF.**

Mots d'enfants ou perles d'écoliers

(Nous attendons toujours vos suggestions)

« Les fruits poussent dans les arbres, les légumes poussent dans la terre et le lait pousse dans les vaches. »

Samuel, 6 ans

<http://dismoitout.telequebec.tv/concourslelait/tous-les-mots/3>



ENSEIGNANT MILITANT Nelson Mandela

Surnommé avec affection Madiba, Nelson Rolihlahla Mandela, figure de proue de la lutte anti-apartheid et premier président élu démocratiquement en Afrique du Sud, est décédé le 5 décembre 2013 à l'âge de 95 ans.



Mandela était un enseignant dans le plus pur sens du terme, un modèle d'inspiration qui s'imposait par sa conduite exemplaire. Son humanité et son courage moral resteront gravés dans nos mémoires, et chacun d'entre nous devrait suivre son exemple », a déclaré Fred van Leeuwen, Secrétaire général de l'IE (International Education). « Il nous a offert la plus belle leçon, à nous les enseignants et enseignantes qui aspirons à bâtir un monde où règnent l'égalité et la justice sociale pour tous », a-t-il ajouté.

http://www.ei-ie.org/fr/news/news_details/2789



les jeux olympiques d'hiver de Sotchi

Ressource pédagogique en français :

<http://www.sochi2014.com/fr>

et

<http://laclassedezazou.eklablog.com/c-est-parti-pour-les-jeux-olympiques-a105371714>



Le mot **résolution** vient du latin *resolverse*, c'est-à-dire **défaire ce qui est noué**. La bonne résolution du mois de janvier est une donc décision qui doit défaire ce qui est noué ! Un objectif... qu'on se fixe résolument ! Pour réussir à la tenir, il faut faire preuve de résolution c'est-à-dire de fermeté, de courage.



Le mot résolution est chargé d'autres sens qui sont tous très différents.
Les connaissez-vous ?

- 1- La résolution d'un problème de maths, c'est l'action de trouver la solution à ce problème.
- 2- La résolution désigne aussi le relâchement total d'une tension musculaire.
- 3- En physique, c'est le passage d'un corps d'un état à un autre. On parle par exemple de la résolution de l'eau en vapeur.
- 4- En médecine, c'est le retour progressif d'un tissu enflammé à son état normal.
- 5- Pour les informaticiens la résolution de l'écran, c'est la qualité de l'image de cet écran calculé en pixel.
- 6/7/8- Le mot est aussi utilisé en droit pour parler de l'annulation d'un contrat, (résolution d'un bail), pour désigner des décisions politiques prise par une assemblée (une résolution de l'ONU) ou encore en musique (la résolution d'une dissonance). Intéressant !

Source : www.cultimots.fr

La polyvalence des profs du secondaire...



Rappel

RÔLE DES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

Dans le but d'établir un réseau de communication efficace et de représenter les enseignantes et enseignants de votre école, les représentantes et représentants syndicaux doivent :

1. convoquer des réunions au besoin
2. informer le personnel enseignant des affaires de votre SEPF et être à l'écoute de leurs opinions et les acheminer à votre SEPF lors des assemblées des représentants
3. vous assurer que le matériel du SEPF et de la FECB soit affiché proprement sur le tableau d'affichage du personnel
4. distribuer rapidement les informations et le matériel reçu
5. informer le bureau de votre SEPF des événements importants tels que mariage, décès, maladies sérieuses, etc. Le SEPF enverra des messages de félicitations ou de condoléances, et, dans les cas de maladies sérieuses, le SEPF pourra conseiller l'enseignante ou l'enseignant sur les bénéfices auxquels elle ou il a droit.
6. essayer de résoudre les plaintes et les griefs initiés par les enseignantes ou enseignants de votre école. Appeler le bureau de votre SEPF pour aviser la présidente ou le président de la situation et pour demander assistance et conseils
7. appeler le bureau de votre SEPF s'il y a un conflit qui ne semble pas vouloir être résolu entre des membres du SEPF ou avec des membres d'un autre syndicat



Fédération des enseignant(e)s de la C.-B.

Déclaration d'engagement pour la solidarité

Que la Déclaration d'engagement pour la solidarité suivante, guide la conduite des membres participant aux réunions de la FECB:

1. Nous croyons que la solidarité syndicale est fondée sur le principe que tous les membres sont égaux et méritent le respect mutuel.
2. Nous comprenons qu'un syndicat inclusif est un syndicat plus fort, et nous nous engageons à accepter à la fois l'unité et la diversité.
3. Nous croyons que tous les membres ont le droit de se sentir en sécurité et d'être traités avec dignité aux réunions de la FECB.
4. Nous nous engageons à mener toutes les réunions de la Fédération dans un environnement exempt de harcèlement, de discrimination et d'intolérance.
5. Nous nous engageons à être attentifs aux membres, aux présentateurs, aux invités qui assistent à nos réunions.
6. Nous apprécions les discussions vigoureuses, accueillons la participation active et encourageons les membres à partager leurs perspectives et à débattre de leurs positions, car grâce ce débat, nous élaborons des politiques et des pratiques solides.
7. Nous sommes fiers que notre syndicat ait pour longue et vigoureuse tradition de défendre fermement ses vues et que nous le faisons en interne les uns avec les autres et à l'extérieur en tant que collectif.
8. Nous respectons nos processus démocratiques et comprenons qu'une fois que nos décisions sont prises, la position collective l'emporte.

AR printemps 2013

**Soyez la
génération
qui
mettra fin à la
pauvreté !**



JEU

Je connais bien ma convention collective

Question:

Est-ce que d'autres organismes peuvent donner des services éducatifs dans nos écoles, travail qui serait normalement effectué par les membres de l'unité de négociation i.e. les enseignantes et enseignants certifiés du SEPF? Y a-t-il quelque chose là-dessus dans notre convention collective?

Réponses à la page 34



Souriez, vous êtes surveillés !

Un numéro spécial et très intéressant de
«Manière de voir» du mois de mars 2014.
<http://www.monde-diplomatique.fr/mav/133/>



FRÉDÉRIC BACH NOUS A QUITTÉS...



Pour les amoureux des œuvres de Frédéric Bach

<http://curio.ca/fr/collections/les-classiques-de-frederic-back/1486/>

Qui ne se rappelle pas de berger Elzéard Bouffier, personnage pourtant de fiction, qui fait revivre sa région, localisée en Haute Provence, entre 1913 et 1947, en plantant des arbres.



Il ne peut y avoir plus vive révélation de l'âme d'une société que la manière dont elle traite ses enfants.

Nelson Mandela

18 juillet 1918 – 5 décembre 2013



LA PAGE FACEBOOK DE NOTRE SEPF

En date du 23 janvier 2014, nous avons **124 J'aime !**

*Continuez à encourager vos amis et amies à nous aimer !
Et continuez à consulter notre page et ajouter vos commentaires.*

Formation

Soutenir et défendre un enseignement francophone public de qualité au sein de la Colombie-Britannique. www.sepfcb.com

À propos



Photos



Mentions J'aime



Évènements

POUR LES LECTRICES ET LECTEURS AVIDES DU COLIBRI

Ce sera un tirage au hasard, il suffit d'envoyer les réponses aux questions suivantes à lise.martel.sepf@gmail.com avec comme titre : **TIRAGE COLIBRI.**

Date limite d'envoi: le vendredi 7 février.
Prix : une carte-cadeau Starbucks de 10\$.

Le nom du ou de la chanceuse sera publié dans le Colibri de février 2014.

QUESTION : Quelle date se déroule le Rond-Point et qui est l'invité-conférencier ?



TIRAGE

Drones civils, le décollage

par Edouard Pflimlin

Après les drones militaires, une autre révolution est en marche : celle des drones civils. Les utilisations de ces avions sans pilotes commandés à distance sont nombreuses, jusqu'au projet de livraison à domicile de colis achetés sur Amazon.

« A cause des restrictions actuelles de l'espace aérien [américain], l'utilisation civile des drones a été extrêmement limitée. [Même si] les drones sont déjà utilisés dans une variété d'applications », selon l'étude de l'Association internationale pour les systèmes de véhicule sans pilote (AUVSI), parue en mars 2013. Cette dernière estime que l'agriculture de précision et la sécurité publique représenteront 90 % des usages dans les années à venir. Les véhicules aériens sans pilotes - unmanned aerial vehicles, UAV - comme les appellent les Américains, aideront à surveiller les cultures et à répartir les pesticides, améliorant le rendement, et réduisant la quantité totale de produits vaporisés.

Dans le domaine de la sécurité publique, ils peuvent seconder la police et les pompiers sur les scènes de crime ou d'incendie. Le FBI, la police fédérale américaine, en a d'ailleurs confirmé l'utilisation, limitée, sur le sol américain. Les drones apporteront également une aide précieuse dans la gestion des catastrophes et la cartographie des feux de forêt. Ils joueront aussi un rôle clé dans la couverture de l'actualité à la télévision, les événements sportifs et le tournage de films. Ou encore dans l'exploration gazière et pétrolière.

La multiplication des usages suscite de nombreuses inquiétudes dont celles des atteintes à la vie privée. « Les drones sont capables d'intercepter des messages sur les réseaux Wifi, de suivre simultanément soixante-cinq personnes, ou d'identifier la marque d'un carton de lait à plus de dix-huit mille mètres d'altitude » prévient l'organisation de défense des droits sur Internet, Electronic Frontier Foundation (EFF). Elle indique que « les douanes américaines utilisent déjà des drones pour surveiller les frontières nord et sud du pays, mais leurs appareils, équipés de caméras infrarouge ou de radars, servent parfois à la police locale », les détournant de l'usage prévu initialement (...)

<http://www.monde-diplomatique.fr/2013/12/PFLIMLIN/49974>

DROITS DE LA PERSONNE en ces temps de préparation aux jeux olympiques...



DROITS DES LESBIENNES ET DES GAYS DANS LE MONDE

ILGA, ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LESBIENNES, DES GAYS, DES PERSONNES BISEXUELLES, TRANS ET INTERSEXUELLES

PERSÉCUTION

PAYS DE LA TERRE		A BASE DE DONNÉES DISPOSÉES PAR LE GOUVERNEMENT	
TRÉSORIS DE POUVOIR / D'INFLUENCE COMMERCIALE		TRÉSORIS DE L'AMOUR ?	
Homme de sexe	Homme de sexe	Homme de sexe	Homme de sexe
Homme de sexe qui a une autre personne de sexe	Homme de sexe qui a une autre personne de sexe	Homme de sexe qui a une autre personne de sexe	Homme de sexe qui a une autre personne de sexe
Homme de sexe qui a une autre personne de sexe et qui est également homme de sexe	Homme de sexe qui a une autre personne de sexe et qui est également homme de sexe	Homme de sexe qui a une autre personne de sexe et qui est également homme de sexe	Homme de sexe qui a une autre personne de sexe et qui est également homme de sexe
Tout ce qui protège les hommes de sexe et les hommes de sexe	Tout ce qui protège les hommes de sexe et les hommes de sexe	Tout ce qui protège les hommes de sexe et les hommes de sexe	Tout ce qui protège les hommes de sexe et les hommes de sexe

RECONNAISSANCE

INCONTOURNABLE ET VERSOULVABLE DES DROITS		DROITS INCONTOURNABLES EN 2013	
DROITS INCONTOURNABLES EN 2013		DROITS INCONTOURNABLES EN 2013	
Homme	Homme	Homme	Homme
Homme avec une personne de sexe			
Homme avec une personne de sexe et qui est également homme de sexe	Homme avec une personne de sexe et qui est également homme de sexe	Homme avec une personne de sexe et qui est également homme de sexe	Homme avec une personne de sexe et qui est également homme de sexe
Tout ce qui protège les hommes de sexe et les hommes de sexe	Tout ce qui protège les hommes de sexe et les hommes de sexe	Tout ce qui protège les hommes de sexe et les hommes de sexe	Tout ce qui protège les hommes de sexe et les hommes de sexe

PROTECTION

INCONTOURNABLE ET VERSOULVABLE DES DROITS		DROITS INCONTOURNABLES EN 2013	
DROITS INCONTOURNABLES EN 2013		DROITS INCONTOURNABLES EN 2013	
Homme	Homme	Homme	Homme
Homme avec une personne de sexe			
Homme avec une personne de sexe et qui est également homme de sexe	Homme avec une personne de sexe et qui est également homme de sexe	Homme avec une personne de sexe et qui est également homme de sexe	Homme avec une personne de sexe et qui est également homme de sexe
Tout ce qui protège les hommes de sexe et les hommes de sexe	Tout ce qui protège les hommes de sexe et les hommes de sexe	Tout ce qui protège les hommes de sexe et les hommes de sexe	Tout ce qui protège les hommes de sexe et les hommes de sexe

Que sont les RVF ?



Les Rendez-vous de la Francophonie font partie des manifestations entourant la Journée internationale de la Francophonie (20 mars), organisée chaque année partout dans le monde pour promouvoir la langue française et ses multiples expressions culturelles.

Les Rendez-vous de la Francophonie sont chapeautés par La Fondation canadienne pour le dialogue des cultures, qui vise à promouvoir et à soutenir le dialogue et le rapprochement entre les communautés francophones et acadiennes et toutes les collectivités de la société canadienne.

Aujourd'hui, près de 9,5 millions de personnes au Canada font vivre et rayonner la langue française autour d'eux. Ces personnes se retrouvent principalement en Acadie, au Québec et en Ontario, mais aussi dans l'Ouest et dans le Nord du Canada. Elles sont francophones de souche ou d'origines diverses issues de l'immigration, ou anglophones et allophones ayant choisi d'apprendre et de vivre en français.

Pendant les RVF, la francophonie canadienne est en fête! En 2013, plus de 1500 activités ont eu lieu partout au Canada. Des rassemblements communautaires, des rencontres multiculturelles, des cérémonies, des spectacles, de la chanson, du théâtre, de la poésie, des projections de film, des jeux avec les mots, des concours, des activités pédagogiques, bref, tout est prétexte à célébrer.

En rassemblant et en répertoriant les centaines d'activités organisées par des francophones et francophiles de partout au pays, les Rendez-vous de la Francophonie communiquent le dynamisme des communautés et des régions et font la promotion de ces célébrations dans le calendrier pancanadien pour vous inviter à rejoindre la fête.

<http://rvf.ca/qui-sommes-nous.php>

Suggestion de lecture



La suppléante

"Mathilde, abandonnée par son amoureux, perd sa place dans le groupe rock dont elle faisait partie avec lui.

Heureusement, une école a besoin de ses services pour remplacer la prof de musique. Convaincue que ce changement de cap l'aidera à oublier son chagrin, Mathilde saute sur l'occasion. Elle met donc toute son énergie à survivre dans cette jungle

pédagogique où évoluent des personnages saugrenus aux habitudes particulières. Si elle les observe généralement avec humour, elle ne peut s'empêcher de grincer des dents chaque fois que le directeur lui annonce une nouvelle fonction en lui disant "Ca fait partie de ta tâche" ou lorsqu'elle entend une enseignante tutoyer au pluriel: "Les amis, tu vas aller à ton cours de musique..."

Dose de rire garantie!!!

Suggéré par Lise Martel, assistante administrative du SEPF



DE L'AUTRE CÔTÉ DU TABLEAU NOIR...

Mythe à propos des syndicats d'enseignantes et enseignants :

« Le syndicat est corporatiste et défend juste les incompétents, les mauvais, les pourris, les paresseux... »

Dans les faits, une association syndicale agit comme porte-parole des intérêts de ses membres. Elle exécute les mandats et respecte les orientations que ces membres lui confient démocratiquement quant à leurs conditions de travail. Elle a pour principale fonction de défendre équitablement tous ses membres, conformément aux différents textes qui prévalent (chartes, lois, Code du travail, conventions collectives). En Colombie Britannique, toutes les enseignantes et tous les enseignants des commissions scolaires sont représentés par un syndicat. Il faut savoir que, ce n'est en aucun cas la responsabilité d'un syndicat d'évaluer les aptitudes et la compétence de ses membres, mais celle de l'employeur qui les recrute. Par contre, le syndicat a une obligation morale et légale envers ses membres de leur fournir une défense pleine et entière, comme n'importe quel citoyen devant la loi. **Il revient donc à l'employeur de faire la démonstration qu'un membre de son personnel ne répond pas aux critères, aux attentes ou n'a pas les compétences requises par la tâche.** C'est à lui qu'incombe le fardeau de la preuve. D'ailleurs, l'employeur n'a-t-il pas le devoir moral de fournir de l'aide et du soutien au personnel en difficulté ou en détresse?

De plus, il n'est pas aussi facile de devenir enseignant qu'on le prétend. La Loi sur l'instruction publique et le Règlement sur les autorisations d'enseigner balisent clairement l'entrée dans la profession. Par exemple, pour obtenir son brevet d'enseignement, une personne candidate à la « Formation générale des jeunes » doit réussir les multiples évaluations qui ponctuent les quatre années de sa formation universitaire ainsi que plusieurs centaines d'heures de stage. Il relève donc de **la responsabilité de l'État, des commissions scolaires et des facultés de science de l'éducation** de veiller à recruter et former les membres du personnel enseignant avec soin.



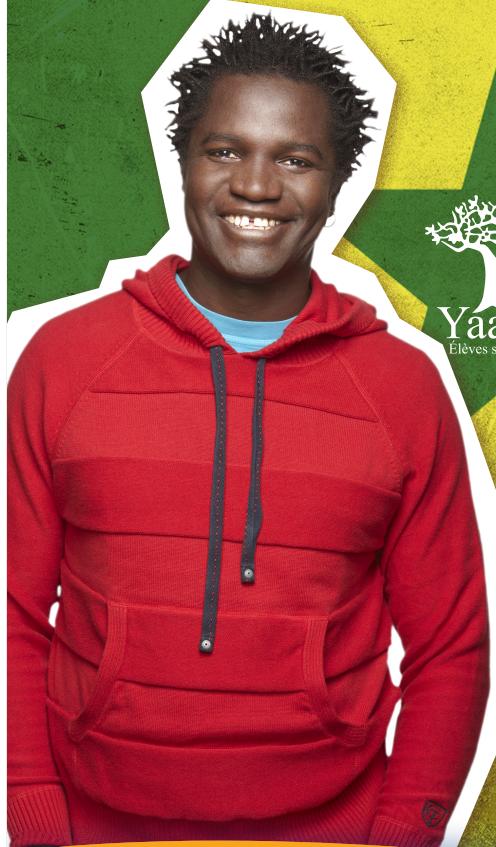
Le syndicat, en quelques mots...

- 1 Une association syndicale appartient à ses membres et agit selon les mandats qu'ils lui accordent démocratiquement;
- 2 Le syndicat a une obligation morale et légale de défendre ses membres;
- 3 Il n'appartient pas au syndicat, mais à l'employeur de recruter et former les membres du personnel enseignant et, le cas échéant, de faire la démonstration qu'ils ne répondent pas aux attentes ou critères pour pratiquer la profession.

Source : *De l'autre côté du tableau noir/ Douze mythes sur la profession enseignante au Québec, Fédération Autonome de l'Enseignement (FAE), février 2010*

CONCERT BÉNÉFICE

AVEC
BOUCAR DIOUF



JEUDI 20 FÉV.
À 19H00
À L'ÉCOLE
JULES-VERNE



Syndicat des enseignantes et des enseignants du programme francophone

Le 20 février 2013
Vancouver, C.-B.

PROGRAMME

POUR LES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

15 ans – Célébrons ensemble!

9 h 30 **Brisons la glace ensemble!**

Brève activité sur le thème des 15 ans

10 h 00 **Survol de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE)**

Présentation interactive pour permettre à toutes et tous de mieux comprendre le fonctionnement de la FCE et les programmes qui peuvent les appuyer dans leur rôle au sein de la SEPF :

- Programmes internationaux
- Recherche et information
- Défense des intérêts
- Communications
- Services linguistiques
- Services aux francophones

(PAUSE)

10 h 45 **Survol de 15 ans de recherche en enseignement**

Présentation ponctuée d'activités de collaboration pour permettre aux membres du SEPF de se positionner par rapport à des thématiques de recherche d'actualité.

- Évolution de la perception du personnel enseignant
- Les programmes d'études
- L'appropriation culturelle des jeunes
- Les technologies et la construction identitaire

(PAUSE DU DÎNER)

13 h 00 **Survol de 15 ans de ressources pédagogiques en appui à l'enseignement**

Exploration de diverses ressources publiées par la FCE au fil des ans avec rétroaction des membres du SEPF quant à leur pertinence dans le contexte francophone de la Colombie-Britannique.

- La collection « Voir grand »
- Favoriser la réussite à l'école de langue française
- Accueillir c'est s'ouvrir
- Debout!
- Identité 2.0

14 h 30 **Scoop sur la Pédagogie à l'école de langue française**

Célébrons nos 15 ans et tournons-nous vers l'avenir pour examiner une définition de la Pédagogie à l'école de langue française (PELF) et des moyens de se l'approprier. La PELF sera lancée officiellement à l'automne 2014 et les membres du SEPF auront un avant-goût des résultats de ce projet pan-canadien d'envergure.

15 h 00 **FIN de la rencontre**

COMITÉ DE JUSTICE SOCIALE

1. PRÉSENTATION DU COMITÉ DE JUSTICE SOCIALE DU SEPF:

1.1 Le mandat du CIS

Le mandat du CIS est de sensibiliser les membres enseignantes et enseignants qui oeuvrent en éducation envers :

- la défense des droits de la personne et la durabilité écologique pour tous
- des droits égaux et des possibilités égales pour toute personne, indépendamment du sexe, de la race, de l'âge, de la classe, de l'orientation sexuelle, des incapacités physiques ou mentales ou du statut socio-économique
- la liberté de choix
- une planète viable
- un monde meilleur et une société qui n'offre pas de barrière aux droits et besoins fondamentaux humains.

1.2 Le but du CIS

Le CIS vise la facilitation à des ateliers, à des ressources et à des échanges entre les membres enseignantes et enseignants de la maternelle à la 12^e année.



2. CONCOURS Faire la différence » et « Je m'implique » 2013-2014

Un continuum à votre action en Justice Sociale ! Votre SEPF et votre comité de justice sociale (CJS) vous offre encore la chance de participer au concours « Faire la différence » et « Je m'implique ». Comme l'an passé, 2 bourses seront attribuées. Le nom des gagnantes ou gagnants sera dévoilé lors de l'AGM au mois de mai 2014.

3. DESCRIPTION DES CRITÈRES DE PARTICIPATION

FAIRE UNE DIFFÉRENCEJE M'IMPLIQUE !

Bourses : une de 1000\$ et deux de 500\$

Cette bourse sera octroyée à l'école qui promeut la justice sociale à travers de maints projets. Cette bourse servira de moyens pour maintenir l'esprit de justice sociale ou pour investir dans d'autres projets futurs dans nos écoles.

- 1 Le projet doit avoir un effet de ricochet vers la communauté ; le rebondissement a trait entre autres à la justice sociale, l'inclusion, l'antiracisme, la paix, l'éducation globale, la justice environnementale, LGBTQ, l'anti-pauvreté et l'équité de la femme (ex : la boussole, « notre place » etc.).
- 2 Le projet doit inclure au moins un des items ci-dessous:
 - absence de discrimination : (absence de racisme, de sexism, d'homophobie et d'hétérosexisme)
 - acceptation
 - empathie
 - durabilité de l'environnement
 - égalité de chances et de débouchés
 - égalité - équité - justice
 - liberté d'oppression
 - sensibilisation sur un plan planétaire
 - possibilité de parole
 - interrelation
 - absence de violence ou d'intimidation
 - respect
 - responsabilité
- 3 Le projet peut se présenter sous différentes formes telles que par l'utilisation médiatique.
- 4 Les levées de fonds, s'il y a, doivent être générés par les actions des participants et participantes.
- 5 L'élément francophone est présent dans le projet.



4. PROCESSUS DE NOMINATION :

- 1 Veuillez soumettre votre projet au comité de justice sociale avant la date limite du 15 avril 2014 à l'adresse courriel suivante : lismartel.sepf@gmail.com
- 2 Cette soumission consistera en un résumé de vos projets suivant le carnet de bord. Veuillez inclure les documents de soutien.

Le comité du SEPF étudiera vos soumissions afin de choisir l'école gagnante.

Cette bourse sera présentée à l'AGA de la SEPF en mai 2014.

LE COMITÉ CONJOINT DU ROND-POINT



Christian Côté, Steve Roy, Nadeyda Rincon, Francine Brisson, Mahshid Sabetghadam, Amélie St-Pierre, Linda Thériault et Catherine Foisy dans les locaux de la FECB le 9 janvier 2014.

Le comité organisateur pour le Rond-Point s'est rencontré le 9 janvier afin de coordonner tous les dossiers pour faire de cette rencontre un succès. Nous sommes heureux de vous annoncer que les inscriptions vont bon train. En 10 jours, nous avons atteints près de 200 inscriptions. Un petit rappel que vos dépenses sont couvertes entièrement par notre syndicat.

Voici le lien pour vous inscrire:

<https://www.regonline.com/builder/site/?eventid=1327488>

Date limite d'inscription :
le vendredi 7 février 2014

Inscrivez-vous avant le 7 février et courez la chance de gagner 50\$ en coupon-cadeau chez une maison d'édition présente au salon des exposants!

LE WÉBINAIRE organisé par la *Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique*



Le 16 janvier 2014, la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique organisait un webinaire qui offrait l'occasion aux participants de se familiariser au sujet de l'historique de l'éducation francophone en Colombie-Britannique, de la signification d'être un parent « ayant droit » à l'instruction en français en Colombie-Britannique et ce que garantit l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés relativement à l'instruction en français. Cet atelier virtuel était animé par M. Mark Power, associé chez Heenan Blaikie.

Encore une fois merci à la FPFBC de votre invitation. Cet atelier m'a permis d'apprécier vos efforts continus à vouloir offrir des conditions d'éducation de qualité et équitables à tous nos élèves francophones en Colombie-Britannique.

Linda Thériault
2ème Vice-présidente
et présidente du Comité de perfectionnement professionnel

VISITES D'ÉCOLE EN DATE DU 15 JANVIER 2014

- à l'école des Pionniers-de-Maillardville avec Glen Hansman, 1^{er} vice-président de la FECB
- à l'école secondaire Jules-Verne avec Richard Drouin, 1^{er} vice-présidente de notre SEPF et John Ehinger, notre «Field Service Officer»

Pour mettre un visage sur un nom, notre «Field Service Officer» : John Ehinger



FORMATION DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

le 16 janvier 2014

Formation sur les enquêtes et sur
l'inspection des sites de travail.



Glen Hansman et Sylvie Liechtele

BC Teachers' Federation

Workshop on School Construction/Renovation

See the BCTF OH&S Manual at
bctf.ca/hr/101/01HandSMaterials.aspx?id=4254



Richard Drouin, 1^{er} VP et président du Comité santé et sécurité au travail et James Synyshyn, président des enseignants de Burnaby (B.T.A. local 41)

NOUVELLE ÉCOLE À ROSSLAND

En décembre devant la nouvelle école pour Rossland :
Maclean Elementary School est devenue l'école des Septs-Sommets.



Bonne chance
à Rossland
de la part
de votre SEPF !



Photo de la 1^{er} journée d'école

Le coin autochtone

par Roger Lagassé

Opportunités de perfectionnement professionnel en éducation autochtone:

Attention enseignants membres du SEPF:

Il vous reste des \$ dans votre compte de PP?
Voici une bonne façon de les dépenser:

Allez voir l'exposition bilingue de Charles Edenshaw au Vancouver Art Gallery jusqu'au 2 février.

Charles Edenshaw (1839-1920) est un artiste Haida de renommée internationale qui est à la base des traditions artistiques autochtones de la côte nord-ouest.

http://www.vanartgallery.bc.ca/the_exhibitions/exhibit_edenshaw.html



Il y a aussi une grande rétrospective de l'oeuvre de Robert Davidson (1946 -), artiste Haida contemporain de renommée internationale au Seattle Art Museum jusqu'au 16 février.

<https://www.seattleartmuseum.org/exhibit/exhibitDetail.asp?eventID=24416>

Merci à **Cécile Guillemot, enseignante** à l'école Victor-Brodeur, de nous signaler l'évènement Robert Davidson.

ÉLECTIONS DU CA DU CSF

Comme vous le savez peut-être, **les élections scolaires du CSF (élections des membres du conseil d'administration) se dérouleront l'automne prochain.**
C'est proche.

Or pour pouvoir vous prévaloir du droit de vote, vous devez être membre du CSF. Cela ne se fait pas automatiquement. Vous devez remplir le formulaire d'admission: <http://www.csf.bc.ca/parents-eleves/admission-et-inscription/> et l'envoyer à l'intention d'Hélène Rivest au CSF afin d'être sur la liste électorale et aussi avoir accès à toutes les communications émanant du CA. Ces politiques ont une influence directe sur nos vies d'enseignantes et enseignants.

Je viens de le faire moi-même car j'ai découvert que je n'étais pas membre du CSF ! J'imagine que je ne suis pas la seule.

Il est important de noter que n'importe quel résident canadien francophone en Colombie Britannique peut se prévaloir de ce droit de vote.

Veuillez faire circuler l'information.

Il suffit d'être de citoyenneté canadienne (question a), de résider en Colombie Britannique depuis 6 mois (question b) et d'avoir comme langue première apprise et encore comprise le français.

Il est important, pour avoir des élections les plus démocratiques possibles, de rejoindre le plus grand nombre d'électeurs et électrices éligibles. Merci de votre implication.

NOTE: Si vous n'êtes pas sûr/e d'être sur cette liste, vous pouvez communiquer avec Hélène Rivest au CSF.



pour les prochaines élections scolaires

LE ROND-COIN

Une petite chronique en images de l'éducation autochtone au SEPF



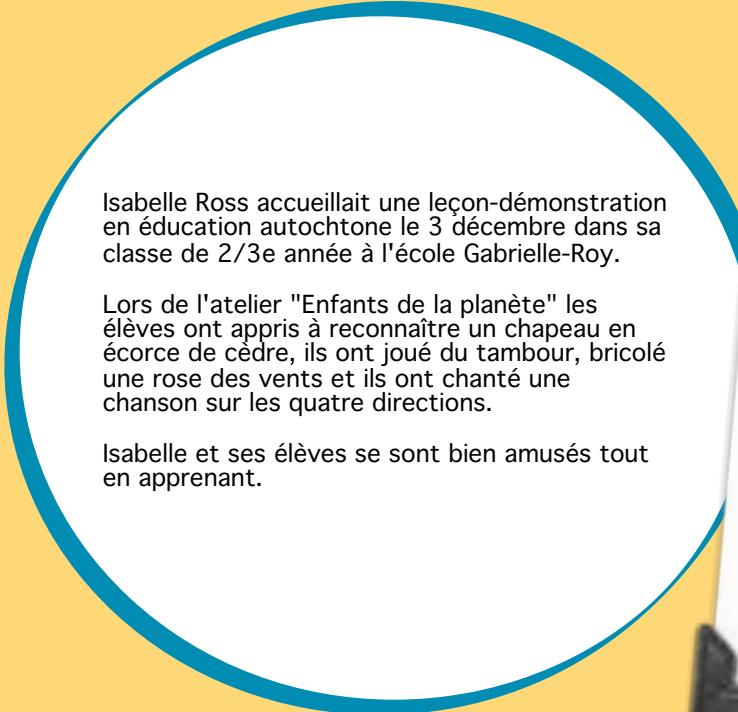
Lise Roy et des élèves de sa classe de 3e après une leçon-démonstration en éducation autochtone à l'école Gabrielle-Roy.

Lors de l'atelier "Enfants de la planète" les élèves de Lise ont appris à reconnaître un chapeau en écorce de cèdre, bricolé une rose des vents et ils ont dansé une danse sur les quatre directions.

Les élèves de la classe de Lise ont joué du tambour, appris une chanson sur les noms de premières nations de partout au Canada et ils ont monté un casse-tête du Canada,

Voici les semaines qui sont déjà réservées en 2014:

3 février, 17 février, 3 mars, 1e avril, 26 mai



Isabelle Ross accueillait une leçon-démonstration en éducation autochtone le 3 décembre dans sa classe de 2/3e année à l'école Gabrielle-Roy.

Lors de l'atelier "Enfants de la planète" les élèves ont appris à reconnaître un chapeau en écorce de cèdre, ils ont joué du tambour, bricolé une rose des vents et ils ont chanté une chanson sur les quatre directions.

Isabelle et ses élèves se sont bien amusés tout en apprenant.



Pour réserver une présentation pour votre classe contactez votre intervenante école ou Roger Lagassé (roger_lagasse@csf.bc.ca / cell: 604-399-8560).

Rappel sur les moins fortunés La pauvreté existe ici et touchent nos élèves

*Rapport sur la pauvreté des enfants:
Ce n'est pas le paradis ici si vous êtes pauvre...*



«Nous sommes numéro un et pas pour quelque chose que les enseignants veulent célébrer», a déclaré **Jim Iker, le président de la FECB**, quand la *First Call, BC's Child and Youth Advocacy Coalition*, a publié son Rapport sur la pauvreté des enfants la semaine dernière. Une fois de plus la Colombie-Britannique a le taux de pauvreté infantile le plus élevé du Canada. Les derniers chiffres de Statistique Canada (2011) montrent que la Colombie-Britannique est la pire province du Canada quand il s'agit de mesurer la pauvreté des enfants :

- La Colombie-Britannique a un taux de pauvreté des enfants de 18,6% - le pire taux de toutes les provinces du Canada, en utilisant comme critère de la pauvreté les seuils de revenu minimum avant impôt de Statistique Canada.
- La Colombie-Britannique a le pire taux de pauvreté de toutes les provinces pour les enfants de familles monoparentales (avec la mère) - 49,8 %.
- La Colombie-Britannique a également le pire taux de pauvreté de toutes les provinces pour les enfants vivant dans des familles biparentales -14%.
- Le taux de pauvreté de la Colombie-Britannique pour les enfants de moins de 6 ans, qui s'établit à 20,7%, est de 8% supérieur à la moyenne canadienne.
- La Colombie-Britannique a également la répartition la plus inégale des revenus entre les familles riches et pauvres avec enfants. Le rapport de 12,6 entre les revenus moyens des 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres est le pire de toutes les provinces.

Le petit coin de sécurité Échelles, escabeaux, etc.



Il faut toujours utiliser une échelle ou un escabeau (en bon état) pour placer des affiches ou autres objets en hauteur. Ne jamais utiliser un objet qui n'est pas conçu pour supporter votre poids. Exemple: une chaise, une table ou une boîte.

S'il n'y a pas d'escabeau sur votre site de travail, il suffit d'en faire la demande (elle ne peut être refusée, car il s'agit de la sécurité des gens sur les lieux de travail).

RAPPEL

*Il faut toujours rapporter (documenter) à l'employeur en premier,
tout accident qui survient au travail (si bénin soit-il).
Un rapport de premiers soins est le minimum requis.*

*Si votre rapport est verbal, le confirmer par la suite avec un courriel.
Il faut faire de même si vous travaillez seul.*

Du nouveau sur notre site web

Il y a maintenant des vidéoclips spécifiques à notre profession, un lien pour des nouvelles mensuelles au sujet de l'éducation, une traduction des questions pour le formulaire 6A (rapport officiel d'incident de l'employé à l'employeur) et une décision du tribunal de la WCB (WCAT, 23 septembre 2013) concernant les accidents qui surviennent lors d'activités parascolaires (exemple d'une blessure où l'enseignant n'a pas été couvert pour sa participation à une activité parascolaire). (www.sepfcb.com)

Richard Drouin

1e VP et président du Comité santé et sécurité au travail

Conséquences psychiques des nouvelles technologies

Jean-Charles Nayebi, psychologue clinicien et psychothérapeute à Paris et à Québec.

L'hyperstimulation, l'angoisse de rater quelque chose ou d'être exclu des groupes virtuels qui se font et se défont sur le Web font naître de nouvelles formes d'anxiété et de phobies.

L'accès instantané à l'information conduit à moins mémoriser les connaissances. Ironie du sort, des aides technologiques pour entretenir sa mémoire voient le jour...



L'essentiel

- La charge psychique imposée par l'accélération technologique est lourde. De nouvelles formes d'anxiété voient le jour, alimentées par Internet, la téléphonie et les réseaux sociaux.
- Ces anxiétés sont surtout liées à l'angoisse d'abandon, à la peur de ne plus être souhaité ou désiré par autrui.
- Les amitiés, plus éphémères, perdent leur fonction stabilisante.

Début de l'article

Comme la maîtrise du feu, l'invention de l'imprimerie, la production de l'électricité ou la chaîne de montage automobile, pour ne citer que ces innovations, les nouvelles technologies apparues depuis une vingtaine d'années ont marqué des tournants dans l'histoire de l'humanité. Les multiples apports de ces technologies sont souvent féconds.

Le propre de la technologie est d'abord d'aider à gagner du temps. C'est vrai – hélas – pour les armes, comme pour un simple aspirateur et l'ensemble des appareils électroménagers qui permettent aux couples modernes d'être actifs professionnellement et de dégager du temps pour leurs activités de loisirs. L'idée générale est que le temps libéré par l'apport de la technologie est censé favoriser la réalisation d'autres tâches. Mais en va-t-il réellement ainsi ?

Les paradoxes du temps

Les nouvelles technologies de la communication ont une particularité : si elles permettent de gagner du temps, elles en dévorent aussi beaucoup. Le très grand nombre de services déclinés par le biais de ces technologies incite à leur usage accru... et de ce fait, le temps économisé par leur usage risque d'être consommé sur le même média.

Ainsi, admettons que vous ayez économisé le temps d'un trajet aller-retour à la gare pour acheter vos billets de train en ligne, ou que vous ayez économisé autant de minutes en consultant en ligne votre compte bancaire au lieu de vous rendre à la banque. Supposons que vous avez gagné 90 minutes. Si vous avez passé autant de temps – sinon plus – à consulter la page *Facebook* de vos amis et à envoyer des *tweets* sur n'importe quels sujets, aurez-vous vraiment gagné du temps ? Il y a encore dix ans, l'évocation de cet aspect chronophage nourrissait les réactions les plus hostiles de la part des observateurs, mais aujourd'hui tout le monde est conscient que le temps des jeux vidéos des enfants, les correspondances des mamans avec les copines et le portable du papa qui sonne à table ne sont pas une invention de psychologue, mais des scènes de vie ordinaire. C'est probablement pour cela que personne aujourd'hui ne conteste l'importance démesurée du temps personnel et familial consacré aux écrans, *smartphones* ou autres tablettes.

Mais cet aspect chronophage ne représente qu'une des modifications liées aux nouvelles technologies. Le rapport à l'immédiateté, établi entre le sujet et la machine, a des retombées plus vastes que l'on ne le soupçonnait jusqu'à très récemment. C'est cet aspect que nous allons examiner.

Le thérapeute est aujourd'hui frappé par les pathologies qu'engendre l'immédiateté : il recueille de plus en plus de plaintes liées à des troubles de l'attention et de la mémoire. Car on ne mémorise plus l'information, on la stocke sur un support numérique. Autrement dit, on ne mémorise plus, on sauvegarde. Dès lors, l'oubli ou la perte du support numérique est vécu difficilement : nous avons tous entendu ou prononcé une phrase qui aujourd'hui n'étonne plus personne : « J'ai perdu tous mes contacts ! »

Par conséquent, le rapport au temps change.

Pour lire le reste de l'article, se référer au lien :

http://www.cerveauetpsycho.fr/ewb_pages/a/article-consequences-psychiques-des-nouvelles-technologies-32476.php?utm_source=cerveau%26psycho&utm_medium=newsletter&utm_content=consequence_nouvelles_technologies&utm_campaign=cps61

«Comics» sarcastique en anglais

(Si vous trouvez un équivalent en français, veuillez nous le faire parvenir).



ENSEIGNER AILLEURS EN FAISANT UN ÉCHANGE?

Allez enseigner un an en Suisse, en France, au Danemark, en Finlande, en Allemagne, en Australie ou en Grande Bretagne ?



Consultez :

http://www.ceef.ca/educator_destinations.html

C'est un programme supporté par la FECB. Voici une foire aux questions à ce sujet :

<http://www.bctf.ca/publications/NewsmagArticle.aspx?id=7356>

D'autres sites ne nécessitant pas d'échange:

www.pole-emploi-international.fr

<https://www.facebook.com/enseigneraletranger?ref=ts>

<http://www.teachaway.com/>

<http://www.seekteachers.com/articles.asp?id=74>

<http://www.jobaroo.com/job-teaching>

À noter qu'il est plus avantageux de faire un échange que de prendre un congé pour affaires personnelles et appliquer pour un emploi ailleurs. Vous n'accumulez pas votre ancienneté par exemple.

Voici l'article de la convention collective qui en parle :

ARTICLE G.45 :

CONGÉ POUR ÉCHANGES D'ENSEIGNANTS (L)

1. *Un enseignant peut bénéficier, sur demande, d'un congé avec rémunération, non compris les primes, pour participer à un échange avec un enseignant d'un autre endroit de la Colombie-Britannique, du Canada ou d'autres pays. Après accord de la Direction générale ou d'une personne la représentant, ce congé peut être prolongé de deux (2) années supplémentaires.*
2. *Avant d'approuver un échange, la Direction générale ou une personne la représentant doit être satisfaite que l'enseignant venant au CSF possède les qualifications nécessaires pour remplacer l'enseignant avec qui l'échange est organisé.*
3. *Les candidats pour ces échanges doivent avoir un minimum de cinq (5) ans d'enseignement au CSF.*
4. *Les demandes doivent être soumises selon les dates limites requises par les autorités respectives.*
5. *Aux fins de cet article, tous les avantages équivalents (y compris la retraite), toutes les augmentations d'échelons de salaire, le cumul de congés de maladie et le cumul d'ancienneté continueront comme si l'enseignant avait continué à être employé par le CSF. Le crédit de congés de maladie accumulés sera diminué des jours d'absence pour maladie.*

Courriel privé pour information confidentielle syndicale



Dans le but de pouvoir vous envoyer des informations sensibles relatives au syndicat, nous vous prions de nous donner votre adresse de courriel privé. Veuillez noter que le SEPF ne communiquera pas cette information. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Il se peut que nous en ayons besoin très rapidement étant donné les négociations provinciales difficiles.

PS : Il est facile de créer un courriel spécifique pour le syndicat en ajoutant par exemple .sepf à la suite de votre nom pour le serveur que vous désirez. Le courriel de Lise en est un exemple : lisemartel.sepf@gmail.com.

Ce que les parents doivent savoir

La Fédération des enseignants et enseignantes de la Colombie-Britannique
155-1020 Rue 100 Victoria, Victoria BC V8Z 4P2

Chère parente,

Les EHE (évaluation des habiletés de base) sont un ensemble d'expresses évaluations provinciales régulières aux élèves de K en 7e année pour mesurer leurs compétences en lecture, en écriture et en mathématiques. Ces évaluations ne sont pas prises en compte dans les notes de votre enfant et les résultats ne sont pas utilisés pour soutenir l'apprentissage de votre enfant.

→ Les évaluations des EHE couvrent tout un développement et un administration.

→ Elles n'aident pas les enfants à apprendre ou à enseigner à enseigner.

→ Elles occupent un temps précieux qui aurait pu être consacré à un apprendissage plus riche et plus varié.

→ Elles perturbent les personnes ressources de la classe.

→ Les résultats sont utilisés à l'insu des élèves pour évaluer les élèves et encouragez la pression.

→ Les données recueillies par les EHE n'affectent pas d'une manière pour les élèves, parents ou écoles.

Pour toutes ces raisons, nous vous recommandons d'écrire une lettre au directeur ou de déclencher la lettre suivante pour demander une exemption des EHE pour votre enfant. Alors qu'il est démpli aux enseignants de les administrer, nous ne pouvons pas recommander une telle forme car il est que les parents souhaitent l'autorisation des EHE à leurs enfants.

Comment de parler avec les enseignants du modèle d'enseignement qui convient à votre enfant. Si il n'y a pas une forme, je vous prie de me faire savoir.

Confidemment,

Lise Martel

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Je vous prie de permettre à mon enfant de ne pas faire une évaluation des habiletés de base (EHE) pour les raisons suivantes :

→ Ma fille doit soigner mon enfant _____
→ Mes trois évaluations des habiletés de base (EHE) pour les raisons suivantes :

Urgence familiale Maladie de longue durée Autres circonstances adéquates

Merci pour votre compréhension.

Signature du parent (père ou mère ou autre)



British Columbia Teachers' Federation

100-550 West 6th Avenue, Vancouver, BC V5Z 4P2 • 604-871-2283, 1-800-663-9163 • www.bctf.ca

A Union of Professionals

Executive Offices fax 604-871-2290

À l'attention de :

Les membres du Syndicat des enseignants (s)e
du programme francophone (SEPF)

Chères et chers collègues :

Je vous écrit aujourd'hui pour vous encourager à suivre les directives de votre présidente de syndicat local et d'aligner votre pratique vis-à-vis des comités des partenaires, avec celle des enseignants, déjà en vigueur, dans tous les autres conseils scolaires de la Colombie-Britannique.

Je suis au courant que Madame Sylvie Liechtele vous a écrit, récemment, pour vous informer du fait que le «comité des partenaires» au sein du Conseil scolaire francophone de la C.-B. (CSF) correspond en fait à la définition d'un «conseil de planification scolaire». De ce fait, les membres du SEPF sont priés de renoncer à leur participation à ces comités afin de respecter la décision prise à l'Assemblée générale annuelle de mars 2006.

À cette époque, les délégués ont voté le retrait de la participation aux conseils de planification scolaire (comités des partenaires) pour un certain nombre de raisons, y compris celle de la règle qui interdit aux enseignants et au personnel de soutien de siéger à ces conseils/comités en tant que parents.

Une autre raison clé de renoncer à notre participation est que ces comités font partie de l'agenda du Ministère de l'Éducation et de la mise en place par celui-ci, d'une rédaction de comptes bureaucratiques exigeant une vaste collecte de données et l'évaluation des élèves dans le but de mesurer les réalisations de ceux-ci. Voici à ce propos le dernier rappel aux membres relatif à la décision collective de se retirer de ces comités :
<http://bctf.ca/francais?Nosreflets/ICB.aspx?id=21354>

Nous avons une longue tradition de travail coopératif entre enseignants et parents pour planifier et fournir les meilleures possibilités d'apprentissage aux élèves. Les enseignants, à la fois francophones et anglophones, se sont engagés à travailler avec les parents dans le meilleur intérêt des enfants dont nous nous préoccupons tous.

Cette coopération saine et productive entre les enseignants et les parents peut et doit continuer dans toutes les écoles francophones. Cependant, je vous encourage à travailler par le biais du comité du personnel de l'école, qui a un mandat beaucoup plus large que le conseil de planification scolaire et qui respecte les droits des enseignants de s'exprimer et d'être leaders dans leurs communautés scolaires.

Si votre école ne dispose pas d'un comité du personnel, comme indiqué dans la convention collective, contactez, s'il vous plaît, votre syndicat pour plus d'informations sur la façon d'en créer un.

Si les enseignants veulent assister aux réunions de l'Association de parents de l'école (APE) pour expliquer ces changements et poursuivre les communications ouvertes avec les parents, cela est certainement une option.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre engagement envers notre profession et nos décisions collectives.

Confidemment,

Jim Iker
Président



Carnet Rose

Si vous connaissez des collègues qui ont eu la joie d'avoir un bébé, n'hésitez pas à nous le signaler et nous le publierons dans le carnet rose du Colibri si ils sont d'accord.

Trousse

« Francophone aux couches »



De plus, la Fédération des parents francophones de la Colombie Britannique, pour féliciter les nouveaux parents, enverra la trousse

« Francophone aux couches »

qu'elle distribue gratuitement à tout nouveau parent francophone en Colombie-Britannique.

Voici le lien sur lequel les nouveaux parents peuvent leur communiquer leurs coordonnées, afin que la FPFCB puisse faire parvenir ce petit cadeau de bienvenue aux heureux nouveaux parents:

<http://www.fpfcb.bc.ca/ressources/trousse-francophones-aux-couches>

Cette trousse contient de nombreuses informations sur la grossesse et les premières années de l'enfant en français, ainsi que sur l'éducation en milieu minoritaire linguistique.



Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Canadian Teachers' Federation



Site géré par:

Ronald Boudreau

Directeur des services aux francophones

Mise à jour des projets et des dossiers des Services aux francophones de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) à l'intention du Réseau des agents et des agents de liaison des organisations membres.

Voici le lien direct :

<http://www.ctf-fce.ca/projets-en-cours/default.aspx>



Services aux Francophones

Ressources pédagogiques

Recherche

Frenquêtes

Articles

Perfectionnement professionnel

Projets en cours

Guide des médias sociaux FCE

Vous pouvez maintenant avoir accès au guide de médias sociaux de la FCE (Fédération Canadienne des Enseignants) en cliquant sur :

<http://www.sepfcb.com/SEPF/Liens.html>





Que signifie notre adhésion à la FCE?

En adhérant à la FCE, notre organisation...

1. ... unit sa voix à celles des autres et gagne en force. Si l'union fait la force, la division affaiblit. Au Canada, le monde de l'éducation est réparti entre 13 provinces et territoires, à l'intérieur desquels d'autres divisions se font selon la langue, la religion ou le palier (des services préscolaires à l'éducation postsecondaire). Chaque segment est unique en son genre, mais tous ont des valeurs en commun. Dans son rôle de coordination, la FCE rassemble les membres du Conseil d'administration et les déléguées et délégués à l'AGA afin qu'ensemble, ils définissent les principes directeurs et les orientations de manière à refléter les convictions des enseignants et enseignantes de partout au Canada. La FCE donne aussi à chacune de ses organisations Membres une voix plus puissante que si elles agissaient seules. Notre organisation est plus forte parce qu'elle soutenue par 15 autres.

2. ... profite d'une plus grande sécurité. La FCE monte la garde. Elle surveille continuellement l'évolution de la politique publique, sur la scène nationale et internationale, qui risque de nuire aux travailleurs et travailleuses, y compris les changements apportés à l'assurance-emploi, aux régimes de retraite à prestations déterminées, aux accords commerciaux, à la négociation collective et à la réglementation de la santé et de la sécurité au travail. De plus, la FCE surveille les changements qui se manifestent dans la société canadienne afin de prendre position sur des questions comme les soins de santé, l'équité du régime fiscal, la pauvreté et l'éducation des Autochtones vivant dans les réserves ou non. Elle recueille de l'information et la transmet à ses membres.

3. ... tire avantage du lobbyisme mené par la FCE. La FCE préconise une éducation publique de qualité supérieure et intervient dans toutes les questions qui mettent en péril cette qualité et la situation de la profession enseignante. Elle pousse aussi pour l'offre d'un milieu sécuritaire d'apprentissage et d'enseignement, le droit à la négociation collective libre et entière, les droits civils et les droits de la personne, la justice sociale et l'équité, le bilinguisme et les langues minoritaires. Elle fait des présentations aux comités de la Chambre des communes et du Sénat, fait du lobbyisme au nom du corps enseignant, prépare des déclarations de principe à des fins publiques et politiques, et entretient un réseau de contacts dans le secteur public et les organisations non gouvernementales.

4. ... profite du travail de recherche de la FCE. La FCE mène des études de pointe sur l'éducation. Elle mène ses propres projets de recherche et appuie de nombreux groupes et chercheurs et chercheuses externes qui explorent des sujets susceptibles d'améliorer la vie au travail des enseignantes et enseignants. La FCE collabore avec le Réseau de recherche de l'Internationale de l'Éducation ainsi qu'avec des chercheurs et chercheuses en éducation du monde entier. De plus, elle préside le Réseau national de recherche du personnel enseignant afin de maximiser l'impact des recherches que mènent les universités et les organisations de l'enseignement d'un bout à l'autre du pays.

5. ... obtient de l'information. La FCE analyse les recherches, les articles et les publications d'un grand nombre d'organisations et de groupes qui influencent l'orientation de l'éducation (p. ex. le PISA, l'ACE et l'Institut Fraser) et peut ainsi fournir aux organisations membres des notes d'information pertinentes et concises.

6. ... reçoit du soutien en temps de crise et tout au long de l'année. La FCE est là quand mauvaises mesures législatives sont adoptées, quand un conflit de travail éclate ou même quand une catastrophe naturelle se produit. La FCE s'attaque à longueur d'année à une foule de dossiers qui reflètent les besoins et les intérêts du personnel enseignant, notamment les droits linguistiques, les questions féminines, l'éducation et l'avancement des Autochtones, l'impôt, l'environnement, les questions LGBT, le système de justice et le traitement des jeunes contrevenants.

7. ... est représentée par rapport à des questions nationales et internationales. Qu'il s'agisse de questions liées au travail (formule Rand, assurance-emploi), de questions professionnelles (droit d'auteur, cyberintimidation, testage), de questions sociales (pauvreté, santé mentale) ou de questions idéologiques (privatisation, commercialisation), la FCE forme des alliances, publie des mémoires et pose des gestes concrets au nom des enseignantes et enseignants. À l'échelle internationale, la FCE est considérée comme une porte-parole efficace, franche et professionnelle de la population enseignante.

8. ... obtient une valeur ajoutée. La FCE procure des avantages directs aux enseignantes et enseignants des organisations Membres par l'intermédiaire du programme Imagineaction, des Services aux francophones, des ressources imprimées et en ligne, du Projet outre-mer, des comités présents sur le terrain, des forums sur des questions de l'heure et plus encore.

En adhérant à la FCE, notre organisation a la possibilité de sortir de la routine quotidienne, de partager et de contribuer à l'aménagement d'une société meilleure grâce à ce qui suit :

1. des activités de promotion et de défense du système d'éducation publique ;
2. une multitude de projets axés sur la justice sociale et l'équité ;
3. de l'expertise et de l'expérience dans le domaine des relations avec des gouvernements provinciaux et territoriaux régressifs ;
4. une solidarité avec des collègues du Canada et de l'étranger compte tenu de l'évolution de la corporatisation, de l'anticollectivisme et des efforts déployés pour déprofessionnaliser et dénigrer les enseignantes et enseignants, et la profession enseignante ;
5. quelque chose de plus grand que chacun et chacune d'entre nous individuellement, voire même de plus grand que nos organisations provinciales ou territoriales, c'est-à-dire la vision et l'action en faveur de la justice, de la démocratie et du droit de chaque enfant à la sécurité, à l'apprentissage et à l'épanouissement.

Pour les amatrices et amateurs de Tweeter.

Un guide des #hashtags (#mots-dièses en français) pour l'éducation au Canada.

Le mot-dièse est défini comme une «suite signifiante de caractères sans espace commençant par le signe # (dièse), qui signale un sujet d'intérêt et est insérée dans un message par son rédacteur afin d'en faciliter le repérage».

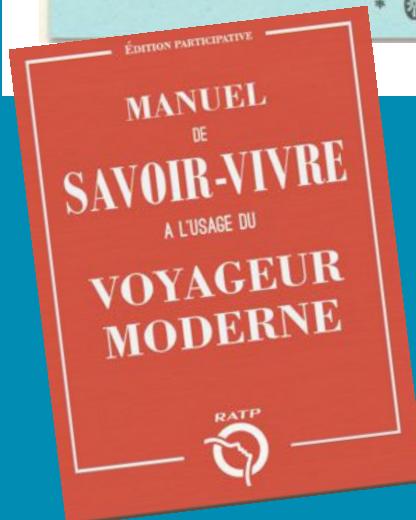
Nouvelles règles de conduite
dans le métro parisien
(très culturel)
faut bien en rire...

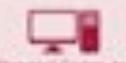
- Règle n°9 -

ÊTRE COURTOIS

— DANS LES TRANSPORTS
AUJOURD'HUI C'EST... —

C'est ne pas fixer une passagère
avec insistance, quand bien même
elle aurait les yeux revolver.



Characteristics	Millennials (pre-1945)	Baby Boomers (1945-1960)	Generation X (1961-1980)	Generation Y (1981-2005)	Generation Z (Born after 2005)
Formative experiences	Second World War Korean War Frosty winter years Rock 'n' Roll Music careers Defined gender roles—particularly for women	Cold War Rock 'n' Roll boom "Singing Sopranos" Apollo Moon Landing Youth culture Woodstock Family-oriented Role of the homemaker	End of Cold War Fall of Berlin Wall Reagan / Gorbachev Thatcherism CIA War Introduction of first PC Early mobile technology Latchkey kids Young teens of diverse	9/11 terrorist attacks September 11 attacks War on Iraq Attack on US Google Earth Facebook	Economic downturn Costa Concordia Oxford Street Mobile devices Energy crisis Asia Spring Product own media Cloud computing Wi-Fi laptops
Percentage in U.K. workforce	3%	33%	35%	29%	Currently employed in either part-time jobs or new apprenticeships
Aspiration	Home ownership	Job security	Work-life balance	Freedom and flexibility	Security and stability
Attitude toward technology	Largely disengaged	Early information technology (IT) adopters	Digital immigrants	Digital natives	"Technological" — anxiety about impact on IT, limited grasp of alternatives
Attitude toward career	Job security for life	Organisational — careers are defined by employers	Early "portfolio" careers — loyal to profession, not necessarily to employer	Digital entrepreneurs — with "with" organisations not "for"	Career multi-taskers — will move between organisations and "spin-off" businesses
Signature product	 Automobile	 Television	 Personal Computer	 Tablet/smartphone	Google glass, graphene, nano computing, 3-D printing, driverless cars
Communication media	 Formal letter	 Telephone	 E-mail and text message	 Text or social media	Hand held or integrated into existing communication devices
Communication preference	 Face-to-face	 Face-to-face, telephone or e-mail if required	 Text messaging or e-mail	 Online and mobile text messaging	 Face-to-face
Preference when making financial decisions	 Face-to-face meetings	 Face-to-face ideally, but increasingly will go online	 Online in-person prefer face-to-face if time permitting	 Online	Solutions will be digitally crowd-sourced

Percentages are approximate at the time of publication.

De
quelle
génération
êtes-vous?

Désolés, nous n'avons
pas trouvé
l'équivalent en français.

LE SYNDICAT,
C'EST NOUS TOUS
ENSEMBLE



Prenons l'habitude de dire
NOTRE SEPF
au lieu de :
LE SEPF.

Cela fait toute la différence !

Notre nouveau T-shirt pour fêter notre



15e
anniversaire



Disponible lors
du Rond-Point
du 21 février 2014.

Les autres, c'est nous tous !

Notre SEPF promeut l'inter culturalité.

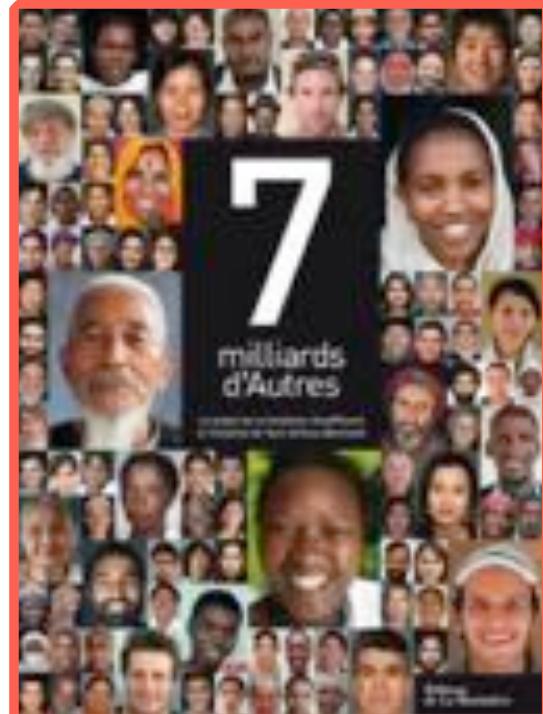
Apprendre de l'expérience de l'Autre, entendre ce qui nous sépare, découvrir ce qui nous rassemble.

Depuis 2003, des reporters ont filmé et recueilli les témoignages de 6 000 hommes et femmes dans 84 pays. Autant d'individus qui se sont livrés, ont confié leurs rêves, leurs espoirs, leurs parcours de vie, leurs histoires d'amour, leurs peurs, leurs épreuves, leurs colères...

Le projet se décline et est diffusé sous diverses formes : des vidéos aux livres, du site internet aux expositions audiovisuelles, chacun des médias permet de s'attacher différemment à la parole et à ces incroyables récits de vie.

Aujourd'hui, Yann Arthus-Bertrand et la Fondation GoodPlanet font partager cet exceptionnel portrait de l'humanité à travers cet ouvrage numérique compilant à la fois les deux livres éponymes du projet parus aux Éditions de La Martinière en 2009 et 2011 mais aussi présentant un contenu éditorial inédit et plusieurs heures de films. Ce support multimédia idéal pour un tel projet, il permet de se plonger tantôt dans la lecture des témoignages, tantôt dans les portraits vidéos.

Une véritable invitation à la rencontre de ces Autres et du monde d'aujourd'hui...



<http://www.7ma.org/ebook>

<http://www.7billionothers.org/fr/ebook>

C'est quoi le bonheur ?

<http://www.youtube.com/watch?v=r7zy0ya1N8>

Prenez le temps de regarder cette vidéo, c'est passionnant.



**Les 10
compagnies
qui phagocytent
toutes les
autres**

Notre SEPF
favorise la
nourriture saine
et locale.

<http://firstperson.oxfamamerica.org/2013/03/01/10-everyday-food-brands-and-the-few-giant-companies-that-own-them/>

CONFÉRENCE

À la recherche de nouveaux enseignants et de suppléants (TTOC)

Êtes-vous un nouvel enseignant, suppléant ou un maître-stagiaire?

Cette conférence, spécialement conçue pour vous, aura lieu le **28 février et 1er mars 2014** à Richmond, en Colombie-Britannique. Contactez votre président local ou le responsable du perfectionnement professionnel sur les possibilités de financement pour la conférence. Pas sûr de savoir comment communiquer avec votre président local? Télélez à la FECB au 604-871-BCTF (2283) ou au 1-800-663-9163 et nous vous donnerons cette information.

L'inscription à la conférence commencera le 13 janvier. Ouvrez [ce lien](#) pour en savoir plus sur la conférence.

Conférence de la FECB pour nouveaux enseignants, suppléants et maîtres-stagiaires

28 février – 1er mars 2014

Radisson Hotel
8181 Cambie Road
Richmond, C.-B. V6X 3X9

✓ planifiez vos prochaines
✓ visitez le salon des expositions
✓ dialoguez avec d'autres enseignants
✓ renouez avec vos racines

CULTIVONS L'AMOUR de L'APPRENTISSAGE

Toute information concernant le programme et l'inscription se trouve sur le site web de la FECB à www.FECB.org/NewTeachersConference2014/

L'inscription sera ouverte à partir de janvier 2014.

Pour plus d'informations au sujet de l'inscription, contactez Cécile Ruest de la Marin au 604-871-1869 ou 1-800-465-4863 poste 1869 ou par courriel à ecuest@ecolemunicipale.org

Pour la conférence, contactez Mylène-Claude Tremblay au 604-871-1869 ou 1-800-465-0765 poste 1844 ou par courriel à ctremblay@ecolemunicipale.org

Twitter: [@FECB](http://www.twitter.com/FECB)

Fédération des enseignants et enseignantes de la Colombie-Britannique

C'est bon d'être juste.

Vidéo sur la campagne sur les syndicats et leurs bienfaits

<http://www.youtube.com/watch?v=gq2EMueo4g4&feature=youtube>

BeadforLife

Un petit cadeau éthique qui profitera aux femmes en Ouganda.

Toutes les occasions sont bonnes, la St-Valentin n'est pas loin.

Si vous désirez en faire profiter à votre entourage, voici le lien:

<http://www.beadforlife.org/fr/qui-sommes-nous-%3F/comment-tout-commence>

LE DROIT D'AUTEUR... ÇA COMpte!

Qu'appelle-t-on « utilisation équitable »? ©

La Loi sur le droit d'auteur indique que l'utilisation d'une oeuvre dans le cadre d'un travail de recherche, d'étude privée, de critique, de compte-rendu, de communication des nouvelles, d'éducation, de satire et de parodie ne constitue pas une infraction au droit d'auteur, à condition que cette utilisation soit « équitable ».

Les lignes directrices figurant ci-dessous décrivent les activités qui sont permises dans le cadre de l'utilisation équitable par les écoles sans but lucratif de la maternelle à la 12e année et fournissent des mesures de protection raisonnables pour les propriétaires d'oeuvres protégées par le droit d'auteur, conformément à la Loi sur le droit d'auteur et aux décisions de la Cour suprême.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'UTILISATION ÉQUITABLE

1. Les enseignantes et enseignants, les instructrices et instructeurs, les professeures et professeurs ainsi que les membres du personnel travaillant dans des établissements d'enseignement sans but lucratif peuvent reproduire et diffuser, sous forme imprimée ou électronique, de courts extraits d'une oeuvre protégée par le droit d'auteur aux fins de recherche, d'étude privée, de critique, de compte-rendu, de communication des nouvelles, d'éducation, de satire et de parodie.
2. La reproduction ou la diffusion de courts extraits d'une oeuvre protégée par le droit d'auteur dans le cadre des présentes lignes directrices pour l'utilisation équitable aux fins de communication des nouvelles, de critique ou de compte-rendu exigent de mentionner la source et, s'il est indiqué dans cette source, le nom de l'auteure ou de l'auteur ou de la créatrice ou du créateur de l'oeuvre.
3. Une seule copie d'un court extrait d'une oeuvre protégée par le droit d'auteur peut être fournie ou communiquée à chaque élève inscrit dans une classe ou à un cours :
 - a. à titre de document de cours;
 - b. à titre d'élément affiché sur un système de gestion de l'apprentissage ou de cours, qui est protégé par mot de passe ou autrement limité aux élèves d'une école ou aux étudiantes et étudiants d'un établissement d'enseignement postsecondaire;
 - c. à titre d'élément d'une trousse pédagogique.
4. Un court extrait signifie :
 - a. jusqu'à 10 p. 100 d'une oeuvre protégée par le droit d'auteur (y compris une oeuvre littéraire, une bande musicale, un enregistrement sonore et une oeuvre audiovisuelle) ;
 - b. un chapitre d'un livre ;
 - c. un seul article d'un périodique ;
 - d. une oeuvre artistique complète (y compris une peinture, une épreuve, une photographie, un diagramme, un dessin, une carte, un tableau et un plan) incluse dans une oeuvre protégée par le droit d'auteur qui contient d'autres œuvres artistiques ;
 - e. un article ou une page de journal, dans son intégralité ;
 - f. un seul poème complet ou une seule bande musicale, dans son intégralité, provenant d'une oeuvre protégée par le droit d'auteur qui contient d'autres poèmes ou bandes musicales ;
 - g. une entrée complète tirée d'une encyclopédie, d'une bibliographie annotée, d'un dictionnaire ou d'un ouvrage de consultation semblable.
5. La reproduction ou la diffusion d'une multitude de courts extraits de la même oeuvre protégée par le droit d'auteur, dans l'intention de reproduire ou de diffuser essentiellement cette oeuvre dans son intégralité sont interdites.
6. Toute reproduction ou diffusion qui dépassent les limites quantitatives énoncées dans les présentes lignes directrices pour l'utilisation équitable peuvent être signalées à un superviseur ou à un autre responsable désigné par l'établissement d'enseignement en vue d'une évaluation. Une évaluation visant à déterminer si la reproduction ou la diffusion proposées sont permises dans le cadre de l'utilisation équitable doit être effectuée en tenant compte de toutes les circonstances pertinentes.
7. Toute somme devant être payée à l'établissement d'enseignement pour la reproduction ou la diffusion d'un court extrait d'une oeuvre protégée par le droit d'auteur doit servir uniquement à couvrir les coûts engagés par l'établissement, y compris les coûts indirects.

Liberté d'expression des enseignantes et enseignants

C'est votre droit : portez votre macaron ou T-shirt



Un nouvel accord sur le Protocole de liberté d'expression entre la FECB et la BCPSEA a été signé en octobre 2013 et concerne la distribution aux parents des matériaux syndicaux/politiques par les élèves ou par les parents, dans l'enceinte de l'école. En liaison avec cela, un certain nombre de griefs sur la liberté d'expression, qui se sont posés dans les syndicats locaux à Cranbrook, Nanaimo, Vancouver et Prince Rupert ont été réglés en notre faveur et avec force de chose jugée.

Les enseignants auxquels il a été demandé de supprimer macarons, t-shirts ou affiches portant des messages «politiques» et autres messages ont reçu des excuses et les conseils scolaires concernés ont admis que leur administration avait outrepassé les limites de leur autorité dans la délivrance de ces ordres. Ces directives verbales et écrites, ainsi que les lettres dans les dossiers des enseignants, ont été retirées.

Le résultat est que nous avons clarifié le droit des enseignants à afficher des messages, y compris des messages «politiques» ou «syndicaux», des macarons, des T-shirts et des enseignes dans les écoles et sur les terrains de l'école.

Voici quelques messages ayant fait l'objet de directives de l'administration et de griefs d'un syndicat local:

« Les enfants méritent plus, la Loi 22 en donne moins ».

« Négociez, ne pas légiférez ».

« Les enseignants veulent une approche équitable ».

« Si nous sommes provoqués, c'est la grève ».

« Nos droits de la Charte, être ou ne pas être ».

« 28-01-02, une décennie de compressions ».

« Solidaires des étudiants de la C.-B. ».

« Ensemble, nous sommes forts ».

« Les médias provinciaux laissent tomber l'enseignement public. Pouvez-vous épeler 'parti pris'? ».

« L'intimidation s'arrête ici ».

« La FECB c'est moi ».

« Fier/Fière d'être prof ».

Les syndicats locaux et la FECB sont libres de fournir macarons, T-shirts et enseignes à leurs membres avec ces messages et les enseignants sont libres de les porter et de les afficher dans leurs salles de classe et sur le terrain de l'école, sans ingérence de la part de l'administration ou de la direction. Toutefois, les enseignants sont informés qu'ils ne doivent pas discuter messagerie politique ou syndicale avec les élèves en salle de classe.



Rappel du crédo de notre SEPF

17. FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

- Déclaration de principe sur le financement de l'enseignement par des organismes privés.

Le SEPF croit que l'enseignement public devrait être complètement financé par le ministère de l'Éducation et non par des compagnies ou organismes à intérêts privés. Pour assurer le financement équitable de toutes les écoles, les corporations privées sont priées de contribuer au système d'éducation via le régime de taxe actuel ou par leur participation à une campagne publique pour augmenter le financement de l'éducation. (oct. 2000)

- Politiques et procédures de la constitution de votre SEPF -



<http://www.ac-grenoble.fr/école/74/ewues1.cluses/spip.php?article529>

JEU «Je connais bien ma convention collective» RÉPONSE

Bien sûr, il s'agit de la clause d'exclusivité.

Article A.31 : Clause d'exclusivité (P)

Le CSF ne devra conclure, avec d'autres organismes, aucun contrat ayant pour objet des services éducatifs ou toutes autres tâches comportant le genre de travail qui serait normalement effectué par les membres de l'unité de négociation, sauf dans le cas d'accord passé entre le CSF et le SEPF. Tout travail effectué par des membres de l'unité de négociation et faisant partie de leurs tâches et responsabilités continuera à être assuré exclusivement par des membres de l'unité de négociation.



Une app gratuite pour les plus jeunes

Mon encyclopédie interactive Dokéo



Nous vous encourageons à participer
à la rédaction du Colibri.
Date de tombée habituelle:
15 de chaque mois

Date de tombée
du prochain Colibri:
15 février

*En commençant
par la fin ...*



**Vous êtes-vous inscrit
au Rond-Point?**

Date limite pour l'inscription:
7 février 2014

Voici le lien pour vous inscrire:
<https://www.regonline.com/builder/site/?eventid=1327488>



Vœux des membres du personnel
de l'école Entre-lacs à Penticton

Joyeuses Fêtes! Happy Holidays!



et
BONNE ANNÉE 2014 !
du CE de votre SEPF



**ÉQUITÉ
POUR TOUS!**



**Syndicat des enseignantes et enseignants
du programme francophone de la Colombie-Britannique**

**a/s FECB - 100-550 6ème avenue ouest
Vancouver, C.-B. V5Z 4P2**

604-871-1865 / 604-871-1866 / 604-871-1856

www.sepfcb.com

lp93@bctf.ca

facebook.com/SEPFBCB